

Info-ca

Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda –
Sommaire de la séance du conseil d'administration du mercredi 28 mars 2007

Santé mentale – Plan d'action

André Bettey, directeur de la Direction santé mentale, enfance, jeunesse, famille, adulte, a expliqué aux membres du conseil ce que le CSSS de R-N fera au cours des trois prochaines années pour améliorer les services aux personnes souffrant d'une forme ou l'autre de maladie mentale.

Son plan d'action, inspiré du plan ministériel 2005-2010 intitulé *La force des liens*, mise d'abord sur une utilisation plus efficace des ressources dont dispose l'établissement, notamment en assurant un meilleur arrimage entre les divers services.

Pour y parvenir, plusieurs mesures sont prévues, dont le renforcement des services de première ligne, la création de la fonction d'intervenant pivot ainsi que d'un guichet d'accès où se feront l'évaluation et l'orientation.

Au chapitre de la collaboration avec les ressources du milieu, laquelle sera consolidée, il est prévu que les responsabilités de chaque instance seront davantage précisées.

Pour la réalisation de ce plan triennal, un ajout de ressources est ardemment souhaité, d'autant plus que, selon les critères du ministère, le programme de santé mentale du CSSS de R-N est nettement sous-financé.

Au cours des prochains mois, des rencontres auront lieu avec l'ensemble des acteurs à propos de ce plan d'action dont plusieurs éléments, prévoit-on, seront déjà réalisés dans un an.

Retrait du milieu familial

À la suite d'une présentation effectuée par André Bettey, directeur de la Direction santé mentale, enfance, jeunesse famille, adultes, le conseil a adopté la politique *Retrait du milieu familial des enfants et des jeunes*.

Dorénavant, les intervenants du CSSS de R-N disposeront de balises bien définies lorsqu'il s'agira de retirer un enfant ou un jeune de son

milieu familial, ce qui arrive une dizaine de fois par année.

Ce retrait est habituellement de courte durée (30 à 60 jours) et le lien avec l'intervenant est maintenu bien qu'un enfant ou un jeune retiré de son milieu familial soit sous la responsabilité du Directeur de la protection de la jeunesse.

Mesure de dernier recours, le retrait n'est envisagé que lorsque toutes les autres avenues ont été explorées. La plupart des retraits effectués au CSSS de R-N ont été planifiés, les retraits d'urgence étant plutôt rares.

Prévention des infections

Selon l'Agence de santé et de services sociaux, un chemin considérable a été parcouru au CSSS de R-N depuis deux ans en matière de prévention et de contrôle des infections nosocomiales.

C'est le constat qu'elle fait dans un rapport préparé à la suite de l'étude des réponses à un questionnaire très détaillé suivie d'une visite effectuée à l'hôpital, en janvier.

Dans ce rapport, dont un résumé a été présenté par Louise Beaupré, conseillère en prévention des infections, l'Agence évalue la performance de notre établissement sous cinq aspects : 1. Organisation (plan d'action, ressources, comité de prévention, gestion des éclosions); 2. Gestion des cas suspects ou confirmés; 3. Hygiène et salubrité; 4. Services ambulatoire; 5. Immobilisations.

Parmi les aspects notés positivement, mentionnons : respect des lignes directrices, propreté des lieux, collaboration étroite du Service d'hygiène et de salubrité, soutien de la Direction générale, ressources allouées, bonne participation des membres du comité de prévention.

De façon générale, l'Agence constate avec satisfaction que la prévention et le contrôle des infections nosocomiales sont au coeur des préoccupations d'un nombre croissant de gens.

L'Agence a émis un certain nombre de recommandations auxquelles l'établissement a déjà donné suite (ou donnera suite dans les prochaines semaines) dans une proportion de 80 %.

Certaines mesures nécessitent toutefois un investissement pour lequel un financement devra être trouvé.

Obésité – Une coalition

Les membres du conseil ayant donné leur aval, notre établissement est devenu le premier CSSS à appuyer la cause défendue par la Coalition québécoise sur la problématique du poids. Ce regroupement souhaite l'émergence d'un environnement social, économique et culturel propice à la prévention des problèmes de poids.

Fonds Santé au travail 2006

Le conseil a adopté le rapport financier 2006 du fonds Santé au travail tel que présenté par Huguette Lemay, directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles.

Ce fonds, financé entièrement par la Commission de la santé et la sécurité du travail, sert à défrayer les dépenses (traitement, fonctionnement, immobilisations) de l'équipe Santé au travail.

Cette équipe, formée d'un médecin, de techniciens en hygiène du travail et d'infirmières, soutient les entreprises dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leur programme de santé. En 2006, le budget s'élevait à 364 434 \$.

Prochaine séance du conseil

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le mercredi 9 mai, 18 h 30.